

Image not found or type unknown



CHOMAGE ET DROIT A LA FORMATION

Par **CERO6**, le **30/01/2012** à **11:29**

Bonjour,

J'ai sur mon certificat de travail droit à 118 h de DIF que je souhaiterais utiliser pour de l'initiation informatique, j'ai trouvé l'organisme agréé, mais on me dit qu'il faut passer par pôle emploi obligatoirement, (est ce vrai?) mais comme je suis dispensé de recherche d'emploi vu mon âge, est ce que de faire ce stage remet en question cette dispense?.

Merçi de votre réponse.

Par **P.M.**, le **30/01/2012** à **12:35**

Bonjour,

Déjà à ma connaissance, la dispense de recherche d'emploi n'est pas systématique et n'est mise en place qu'à votre demande et a priori cela ne vous empêcherait pas de suivre une formation, ce serait donc à voir avec Pôle Emploi...